© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Dépendance aux jeu de grattage

Par Kakou77 Postée le 02/01/2026 17:34

> Comment s'en sortir quand on a tout perdu et qu'on est dans la rue .

Mise en ligne le 13/01/2026

Bonjour,

Notre service fait face à un grand nombre de sollicitations, nous nous excusons pour les délais de traitement.

Nous sommes sensibles à votre message et comprenons que l’addiction aux jeux de grattage a eu des conséquences majeures dans votre vie.

Vous nous indiquez être confronté à une dégradation de vos conditions de vie, notamment en matière de logement.

Nous ignorons si vous avez pu solliciter les services sociaux de votre ville pour trouver des solutions rapides. Sachez que vous pouvez vous rapprocher du Centre Communal d’Action Social (CCAS) ou la Maison Départementale des Solidarités (MDS) pour rencontrer une assistante sociale. Elle pourra initier des démarches en vue d’une mise à l’abri dans un premier temps et vous accompagner dans vos démarches administratives (soutien financier, dossier de surrendettement, etc.).

Par ailleurs, au regard de votre addiction, les Centres de Soin d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) sont à même de vous recevoir pour évaluer la situation et vous apporter une aide individualisée. Il s’agit de lieux traitant de toutes les addictions dans lesquels une équipe pluridisciplinaire est présente. Médecin addictologue, psychologue, infirmiers et travailleurs sociaux sont en mesure de soutenir toute volonté de changement d’une pratique addictive dans une approche globale. Ainsi, les travailleurs sociaux peuvent vous orienter vers des partenaires concernés (aide juridique, suivi socio-éducatif et hébergement social). Ils pourront vous soutenir dans les démarches administratives pour toutes les questions relatives à l'emploi, le logement, l'accès aux droits et aux soins.

Nous vous joignons en bas de page 3 orientations possibles dans votre ville. Il vous suffira de les contacter pour obtenir un rendez-vous.

En attendant, nous restons bien sûr à votre disposition pour un soutien, des conseils ou une écoute au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) 7j/7 de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements, en espérant que vous trouverez rapidement des solutions pour surmonter cette situation.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA - Association Addictions France 30

60 rue André Segfried
30000 NIMES

Tél : 04 66 29 25 13
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h - mercredi de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h30
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 - vendredi 9h à 12h30 (uniquement sur rdv)

Voir la fiche détaillée

CSAPA l'Envol

15 rue Paul Pain Levé
30000 NIMES

Tél : 04 66 68 55 00
Site web : urlr.me/dqjgCK
Secrétariat : Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h 30 à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi 8h30 à 17h

Voir la fiche détaillée

CSAPA LOGOS - APSA30

8, rue Tédenat
30900 NIMES

Tél : 04 66 21 07 89
Site web : ekko-asso.fr/csapa-logos-nimes/
Secrétariat : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30
Accueil du public : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30
Substitution : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30

Voir la fiche détaillée